

BOOSTEZ VOTRE BUSINESS AVEC LES EXONÉRATIONS FISCALES

**L'ÉTAT CONGOLAIS VOUS OFFRE DES AVANTAGES.
NOUS VOUS AIDONS À LES OBTENIR.**

LE SAVIEZ-VOUS ?

Chaque année, des centaines d'entreprises éligibles aux exonérations fiscales en RDC ne les obtiennent jamais.

Pourquoi ?

- Parce que les procédures sont complexes
 - Parce que les dossiers sont mal constitués
 - Parce que le suivi n'est pas assuré
- Résultat : Des milliers de dollars d'économies potentielles restent sur la table.

NOUS CHANGEONS LA DONNE

EXONÉRATION+ a été conçu pour transformer la complexité administrative en opportunité concrète pour votre entreprise.

Avec nous, fini la paperasse et l'attente.

Notre programme, développé **en partenariat officiel avec l'ANAPI**, vous offre un accompagnement sur mesure qui fait la différence.

Les secteurs visés :

CE QUE NOUS VOUS APPORTONS

Un diagnostic personnalisé de vos éligibilités

Avant tout, nous analysons votre projet. Vous saurez exactement à quels avantages fiscaux vous avez droit. Pas de promesses en l'air, que du concret.

Un accompagnement complet de A à Z

Nous constituons votre dossier, nous le déposons, nous le suivons. Vous ne levez pas le petit doigt. Notre expert se déplace même à Kinshasa pour accélérer le traitement.

Un suivi de votre dossier en temps réel

Connectez-vous à votre espace personnel sur notre site. Suivez l'avancement de votre dossier à chaque étape. Plus d'inquiétude, plus d'attente dans le flou.

N'ATTENDEZ PLUS. AGISSEZ MAINTENANT.

Chaque jour qui passe est un jour d'exonération perdu.

Des entreprises comme la vôtre ont déjà obtenu leur certificat d'agrément grâce à nous. Certaines en seulement **30 jours**. Alors, prêt à passer à l'action ?

Ne laissez pas vos droits fiscaux sur la table.

■ JE M'INSCRIS AU PROGRAMME EXONÉRATION+

Inscription gratuite et sans engagement. Notre équipe vous contacte sous 48 heures.

CE QUI VOUS ATTEND EN REJOIGNANT LE PROGRAMME

ÉTAPE	CE QUI SE PASSE	SOUS COMBIEN DE TEMPS
1. Vous vous inscrivez	Remplissage du formulaire en 3 minutes	Jour 1
2. On vous contacte	Un conseiller vous appelle pour faire le point	Jour 2-3
3. On analyse votre projet	Étude complète de votre éligibilité	Jour 5-12
4. On vous dit tout	Rapport clair : éligible ou pas, et pourquoi	Jour 12
5. On constitue votre dossier	Notre équipe s'occupe de tout	Jour 12-25
6. On dépose à l'ANAPI	Dépôt officiel avec votre accord	Jour 30-35
7. On suit et on accélère	Suivi physique à Kinshasa (formule Premium)	Jour 35-65
8. Vous obtenez votre exonération	Certificat d'agrément en main sous 30 jours	Jour 65

□ VOUS HÉSITEZ ENCORE ?

«Je ne suis pas sûr d'être éligible.»

C'est justement pour cela que nous commençons par un **diagnostic gratuit**. Vous saurez tout de suite si vous avez une chance.

«C'est compliqué.»

Pas avec nous. Vous remplissez un formulaire de 3 minutes. Nous faisons tout le reste.

«C'est cher.»

Combien coûte l'immobilisation de votre dossier pendant 6 mois ou 1 an ? Notre formule Premium vous garantit un

résultat en **30 jours**. L'exonération que vous allez obtenir représente des **dizaines, voire des centaines de milliers de dollars** d'économies.

POUR RÉSUMER

Sans EXONÉRATION+ :

- Dossier qui traîne 6 à 12 mois
- Risque de rejet pour dossier mal constitué
- Énergie et stress gaspillés
- Exonération perdue

Avec EXONÉRATION+ :

- Diagnostic offert en 48 heures
- Dossier déposé en 30 jours

- Suivi physique à Kinshasa
- Certificat d'agrément obtenu rapidement
- Des milliers de dollars économisés

LE CHOIX VOUS APPARTIENT.

Mais rappelez-vous : l'exonération à laquelle vous avez droit ne viendra pas toute seule. Il faut la demander, la constituer, la défendre. **Nous sommes là pour le faire à votre place.**

☐ **JE LANCE MA DEMANDE D'EXONÉRATION MAINTENANT**

Formulaire simple, réponse rapide, résultat garanti.

EXONÉRATION+ par Agano Services & Consultances

En partenariat avec l'ANAPI

À PROPOS DE NOTRE PARTENARIAT AVEC L'ANAPI

UN PROGRAMME SOUTENU PAR L'INSTITUTION DE RÉFÉRENCE

Nous sommes fiers de collaborer avec l'Agence Nationale pour la Promotion des Investissements (ANAPI) pour offrir aux entreprises congolaises un accompagnement de qualité dans l'accès aux exonérations fiscales.

Ce partenariat n'est pas un simple logo sur notre site. C'est un engagement concret, encadré et reconnu, qui garantit à chaque entreprise cliente un traitement rigoureux et conforme aux procédures officielles de l'État congolais.



QUI EST L'ANAPI ?

Placée sous la tutelle du Ministère du Plan, l'ANAPI est l'institution publique de référence chargée d'améliorer le climat des affaires et de faciliter l'investissement en République Démocratique du Congo.

Ses missions principales :

- Promouvoir les investissements nationaux et étrangers sur tout le territoire congolais
- Accompagner les investisseurs à chaque étape de leurs projets, de la conception à la mise en œuvre
- Instruire et délivrer les agréments aux avantages fiscaux prévus par le Code des Investissements
- Simplifier les procédures administratives pour rendre le cadre des affaires plus attractif et compétitif
- Assurer le suivi des projets agréés et évaluer leur impact sur le développement économique

Chiffres clés :

- Plus de 20 ans d'existence au service de l'investissement en RDC
- Des centaines de dossiers d'agrément traités chaque année
- Une présence active à Kinshasa et dans les principales provinces du pays
- Un rôle central dans l'amélioration du climat des affaires classé par la Banque Mondiale (Doing Business)

NOTRE COLLABORATION AVEC L'ANAPI

Notre partenariat avec l'ANAPI repose sur des bases solides et une reconnaissance mutuelle de nos compétences.

Ce que cela signifie concrètement pour vous :

Une expertise validée par l'institution officielle

Nos méthodes, nos procédures et la qualité de nos dossiers sont reconnues par l'ANAPI. Vous avez la garantie que votre demande sera traitée selon les normes les plus exigeantes.

Un canal de communication privilégié

Nous bénéficions d'un accès direct aux services instructeurs de l'ANAPI. Cela nous permet de répondre rapidement à toute demande de complément, de lever les blocages et d'accélérer le traitement de votre dossier.

Une conformité totale avec les textes de loi

Notre programme EXONÉRATION+ s'inscrit strictement dans le cadre du Code des Investissements (Loi n°004/2002), du Code Minier et des autres textes légaux régissant les avantages fiscaux en RDC. Aucune promesse hors-la-loi, aucun raccourci dangereux.

Un suivi transparent et traçable

Chaque étape de votre dossier est documentée et communiquée. Vous savez exactement où en est votre demande, qui l'a traitée et quelles sont les prochaines échéances.





NOS MISSIONS COMMUNES

Faciliter l'accès aux avantages fiscaux prévus par le Code des Investissements

Nous aidons les entreprises à identifier et à obtenir les exonérations auxquelles elles ont droit : impôt sur les bénéfices, droits de douane, TVA, patente, et autres avantages sectoriels.

Guider les entreprises à travers les démarches administratives et juridiques

Nous simplifions le parcours, nous traduisons le langage administratif en actions concrètes, et nous accompagnons chaque entreprise pas à pas jusqu'à l'obtention du certificat d'agrément.

POURQUOI CE PARTENARIAT EST UN ATOUT POUR VOUS ?

L'ANAPI est l'interlocuteur unique et officiel pour toute demande d'agrément aux avantages fiscaux en RDC. En travaillant main dans la main avec elle, nous vous offrons :

Un gain de temps considérable

Nos dossiers sont conformes du premier coup. Pas d'allers-retours inutiles, pas de rejet pour vice de forme.

Une crédibilité renforcée

Votre dossier est présenté par un partenaire agréé de l'ANAPI. Cela inspire confiance aux instructeurs et facilite l'obtention de l'agrément.

Une sécurité juridique totale

Nous nous engageons sur la conformité de votre dossier. Vous n'avez aucun risque de voir votre demande rejetée pour non-respect des procédures.

Un accompagnement humain et personnalisé

Derrière le partenariat institutionnel, il y a des experts dévoués qui connaissent le terrain, les interlocuteurs et les rouages de l'administration congolaise.

CE QUE NOTRE PARTENARIAT VOUS GARANTIT

- Un diagnostic d'éligibilité réalisé selon les critères officiels de l'ANAPI
- Un dossier constitué dans le strict respect des formulaires et des exigences documentaires
- Un dépôt officiel effectué par nos soins auprès des services compétents
- Un suivi actif avec des relances régulières et une réponse rapide aux demandes de compléments
- Une obtention du certificat d'agrément dans les meilleurs délais, avec un objectif de 30 jours pour la formule Premium

TÉMOIGNAGE DE NOTRE COLLABORATION

«EXONÉRATION+ est un programme qui reflète parfaitement la mission de l'ANAPI : faciliter l'accès aux avantages fiscaux pour les investisseurs sérieux. Nous nous réjouissons de ce partenariat qui contribue à améliorer le climat des affaires en RDC.»

— Extrait de notre accord de partenariat avec l'ANAPI.

NOTRE ENGAGEMENT

Chez Agano Services & Consultances, nous ne nous contentons pas de promettre. Nous agissons.

Nous nous engageons à :

- Respecter scrupuleusement les procédures de l'ANAPI
- Fournir un travail de qualité, vérifié et conforme
- Communiquer de manière transparente sur l'avancement de votre dossier
- Défendre vos intérêts avec professionnalisme et intégrité
- Obtenir pour vous les exonérations auxquelles vous avez droit

VOUS AVEZ DES DROITS FISCAUX. NOUS AVONS LA SOLUTION.

EXONÉRATION+ est le fruit d'une collaboration officielle entre Agano Services & Consultances et l'Agence Nationale pour la Promotion des Investissements.

Ne laissez pas vos droits fiscaux sur la table. Rejoignez le programme et bénéficiez d'un accompagnement d'exception.

■ JE M'INSCRIS AU PROGRAMME EXONÉRATION+

*Diagnostic gratuit sous 48 heures.
Engagement sans risque.*



Avenue de la révolution 1035
Q/ Lumumba C/ Lubumbashi, RDCongo

+243 999005148
info@aganoservicesconsultances.com

aganoservicesconsultances.com

RCCM: CD/LSH/RCCM/25-B-02156,
Idnat: 05-F4300-N86544K, NIF: A2555658B